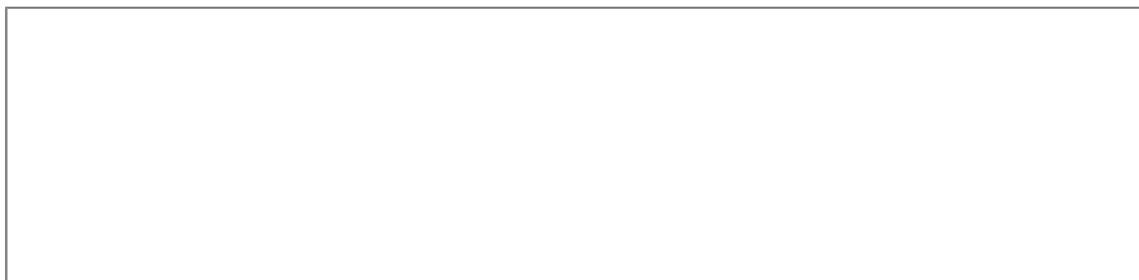




ROM1BA

2024 - 2025

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale



ROM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études en langues et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, de l'espagnol ou de l'italien.

Grâce à un cursus multidisciplinaire vous développerez vos compétences communicatives et d'analyse critique et serez capable d'interpréter des phénomènes culturels, littéraires et langagiers de nature diverse et complexe qui répondent aux défis du 21^{ème} siècle.

Votre profil

- Vous êtes sensible à la précision et la beauté du langage oral et écrit.
- Vous êtes curieux, curieuse de comprendre les phénomènes qui expliquent le fonctionnement des langues.
- Vous voudriez analyser en profondeur des textes littéraires, dont vous appréciez la lecture.
- Vous aimez apprendre des langues et découvrir d'autres cultures.
- Vous appréciez la pensée claire et la réflexion rigoureuse.
- Vous entendez acquérir une bonne capacité d'analyse et d'argumentation.
- Vous cherchez à comprendre la société contemporaine et son évolution par le prisme de son histoire, ses langues et ses productions littéraires, afin de devenir un-e citoyen-ne critique et engagé-e.

Votre futur job

Les diplômé-es en langues et lettres sont polyvalents et capables de s'adapter à une variété de domaines professionnels, car ils et elles développent des compétences de réflexion critique, de résolution de problèmes et d'analyse. L'excellente maîtrise du français et la compréhension des différentes formes de communication rendent nos diplômé-es flexibles et aptes à travailler dans des environnements divers, y compris à l'étranger ou dans des organisations internationales.

Les débouchés professionnels concrets sont nombreux et concernent des domaines tels que l'enseignement et la recherche, la rédaction, l'édition et le monde du livre, la gestion de projets, l'organisation d'événements, la communication d'entreprise, le journalisme, le marketing, les relations publiques et internationales, le secteur associatif et bien d'autres.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation générale en sciences humaines (philosophie et histoire contemporaine);
- un socle de cours transversaux en linguistique, littérature et méthodologie, dont deux en immersion anglaise (avec un dispositif d'accompagnement pédagogique);
- une étude des grandes périodes et des grands genres de la littérature française et francophone de Belgique, associant théorie littéraire, analyse des oeuvres et connaissance étendue des textes ;
- une réflexion sur l'histoire de la langue française et sur ses différents états dans le monde contemporain, ainsi qu'une pratique de l'écriture créative en langue française;
- le choix entre l'étude de la langue et de la littérature espagnoles ou italiennes;
- la possibilité d'approfondir certains aspects de votre formation ou de vous ouvrir à d'autres disciplines à travers une option de 20 crédits;
- une initiation à la recherche lors d'un travail de fin de cycle, avec un solide encadrement méthodologique.

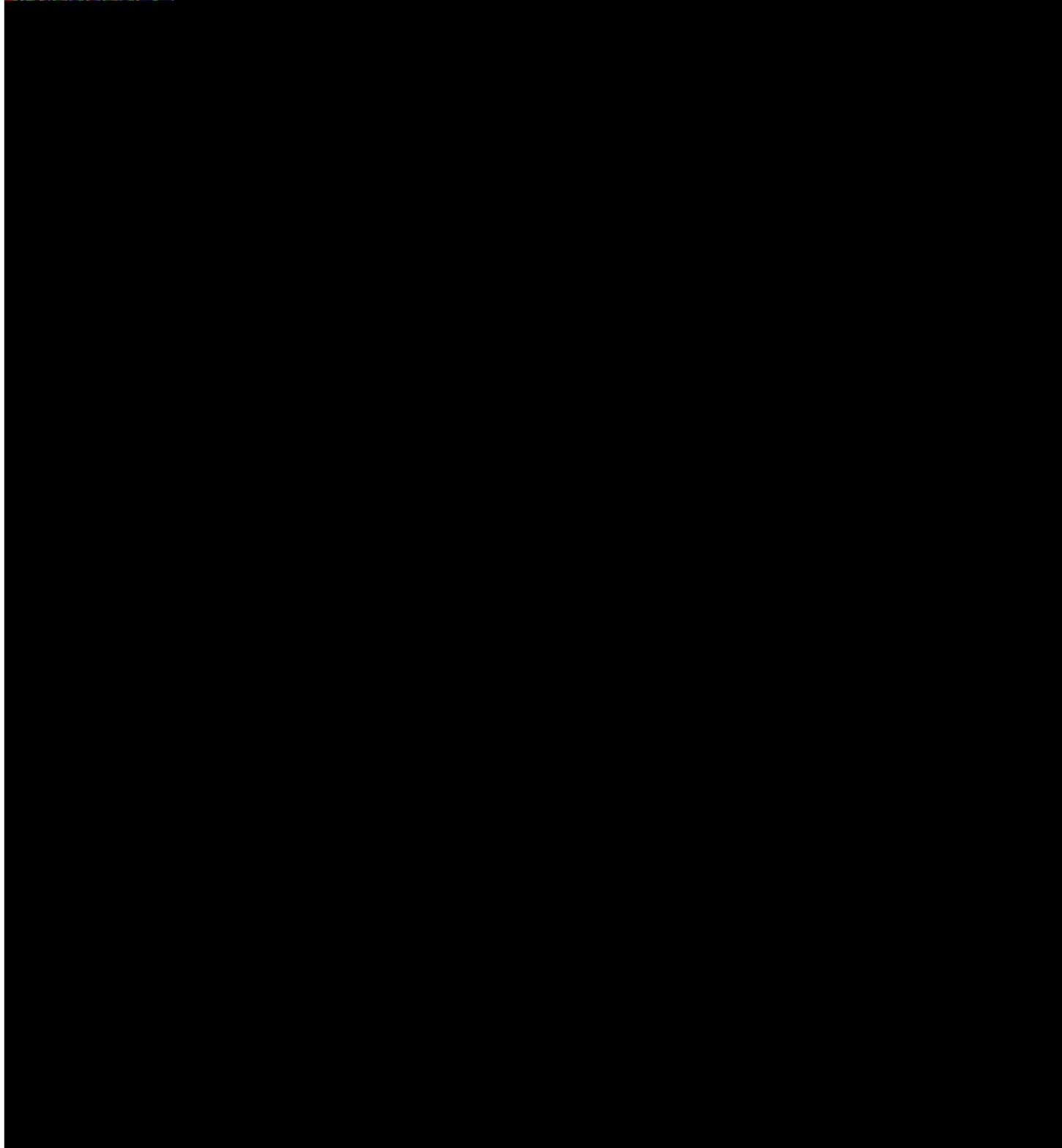
Votre parcours

ROM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) a développé une solide culture dans les principales disciplines de sa formation (linguistique et littérature). Il a acquis des concepts, des notions, des savoirs littéraires et linguistiques dans les domaines français et roman, qu'il est capable de mobiliser de manière aisée et pertinente dans ses réflexions, ses analyses et ses productions universitaires. Il dispose d'un ensemble d'outils de travail et d'une méthode d'étude autonome, grâce auxquels il pourra poursuivre sa formation au niveau du Master. Il a une bonne maîtrise écrite et orale de la langue française, et s'exprime couramment, à l'oral comme à l'écrit, dans la seconde langue romane (espagnol ou italien) prévue dans son cursus.

Grâce à sa formation, le [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) est un individu curieux, ouvert à d'autres cultures et à d'autres savoirs des sciences humaines et capable de mener des recherches de manière autonome tant en linguistique qu'en littérature.



Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

1.1. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

1.2. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

1.4. Comprendre le fonctionnement du langage et de la littérature en tant que systèmes et en tant que pratiques sociales

Elisabeth Degand
Philippe Hambye

ROM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Le programme d'étude (blocs 1, 2 et 3) repris ci-dessous est issu de la dernière réforme du bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, et concerne les étudiantes et étudiants inscrits pour la première fois en septembre 2024 en 1^{ère} année du bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale.

Les étudiantes et étudiants inscrits en 1^{re} année de bachelier durant l'année académique 2023-2024 et qui n'ont pas acquis tous les crédits de leur programme annuel suivront un programme aménagé par le jury en fonction des crédits acquis.

Les étudiantes et étudiants ayant commencé leur cursus avant septembre 2024 suivront l'ancien programme, mais avec des adaptations de contenus à la suite de la réforme. Le programme adapté de ces étudiantes et étudiants sera élaboré par le jury en fonction des unités d'enseignement déjà suivies et réussies.

Plus d'informations concernant le programme de transition : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/elal/programmes-de-transition.html>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu:

o Formation générale (55 crédits)

○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise Deschambre				

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFRA1102	Littérature française : entre création artistique et analyse romanesque	Vincent Engel	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1103	La fabrique du texte : littérature de langue française des 20e et 21e siècles	Pierre Piret Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1104	Arts et littérature française	Christophe Meurée (supplée Agnès Guiderdoni)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1201	Littérature française médiévale (12e-15e siècles)		FR [q1] [37.5h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1202	Littérature francophone de Belgique : littérature, langue, nation		FR [q1] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1203	Littérature française des 16e, 17e et 18e siècles: l'âge de l'éloquence		FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		X	
○ LFRA1301	Analyse dramaturgique du texte de théâtre : du texte à la scène		FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐			X
○ LESPO1100	Enjeux sociétaux : le renouveau du Tragique comme signe des temps	Vincent Engel	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

○ Linguistique et langue françaises (30 crédits)

○ LFRA1111	Grammaire et orthographe du français	Anne-Catherine Simon	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1112	Histoire de la langue française	Philippe Hambye	FR [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFRA1221						

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LNED1335

Cultuur van het Nederlandse taalgebied: een kunsthistorisch perspectief

⌘ [q1] [22.5h] [5 Crédits] Δ

1 2 3

Bloc
annuel

1 2 3

○ Un campus au choix parmi:*Attention, l'étudiant.e qui part en Erasmus en Bloc3 est invité.e à suivre le campus en bloc2 et à suivre LCCR1211 en bloc3*

✘ LCCR1214	Campus littérature	Jacinthe Mazzocchetti	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 			X
✘ LCCR1215	Campus cinéma		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 			X
✘ LCCR1216	Campus théâtre	Véronique Lemaire	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 			X
✘ LMUS1509						



o Linguistique et langue françaises

○ LFRA1111	Grammaire et orthographe du français	Anne-Catherine Simon	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits]
○ LFRA1112	Histoire de la langue française	Philippe Hambye	FR [q2] [37.5h +7.5h] [5 Crédits]

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⊗ Etudes hispaniques

○ LESP1181	Español A1- B1 (competencias lingüísticas, sociolingüísticas y pragmáticas)	Begona Garcia Migura Paula Lorente Fernandez Marta Sábado Novau	ES [q1+q2] [60h +60h] [5 Crédits]
------------	---	--	---

⊗ Études italiennes

○ LITA1170	La lingua italiana oggi	Carmela Giusto Laura Scarpa	IT [q1+q2] [30h +90h] [5 Crédits]
------------	-------------------------	--------------------------------	--

o Langue et littérature latines

Un test est organisé en début d'année pour déterminer le niveau et le(s) cours à suivre

L'étudiant-e choisit un cours.

⊗ LFIAL1180	Latin I Cours destiné aux grand-es débutant-es	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1230	Latin II Cours destiné aux étudiant-es de niveau intermédiaire	Lysiane Delanaye (supplée Nicolas Meunier) Nicolas Meunier	FR [q2] [45h +30h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1181A	Auteurs latins Cours destiné aux étudiant-es qui ont suivi, durant les 4 dernières années de l'enseignement secondaire, 4 heures de latin par semaine	Aaron Kachuck Nicolas Meunier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

ROM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu:

o Formation générale



10 crédits à choisir par bloc annuel



✘ LITA1130	Musica pop e storia dell'Italia moderna	Annalisa Caruso	11 [q2] [30h] [5 Crédits]
------------	---	-----------------	---------------------------------

✘ Option en langue et culture allemandes

L'option en langue et culture allemandes offre les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2, des connaissances et compétences dans les domaines de la littérature et de la culture du monde germanophone, l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la formation générale.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lesquel-les l'allemand fait partie de sa combinaison de langues.

✘ Etudiant-es du niveau débutant

Ces cours s'adressent aux étudiant-es non natifs/natives dans la langue de l'option et/ou qui n'ont pas suivi un enseignement secondaire en allemand ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits à choisir par bloc annuel :

✘ LDEU1113	Grammatik des Deutschen	Joachim Sabel	10 [q1+q2] [30h +15h] [5 Crédits]
✘ LDEU1115	Kulturlandschaften der deutschsprachigen Länder im Wandel	Grazia Berger Ferran Suner Munoz (coord.)	10 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✘ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis	Ann Rinder Ferran Suner Munoz	10 [q1+q2] [45h +75h] [5 Crédits]

✘ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en allemand ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits par bloc annuel:

✘ LDEU1113	Grammatik des Deutschen	Joachim Sabel	10 [q1+q2] [30h +15h] [5 Crédits]
✘ LDEU1115	Kulturlandschaften der deutschsprachigen Länder im Wandel	Grazia Berger Ferran Suner Munoz (coord.)	10 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✘ LDEU1217	Deutsche Sprache schriftlich und mündlich in Texten und Medien (B2)		10 [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] △

✘ Option en langue et culture néerlandaises

L'option en langue et culture néerlandaises s'adresse aux étudiant-es qui souhaitent explorer la richesse de la langue néerlandaise et plonger dans la diversité culturelle du monde néerlandophone. La maîtrise du néerlandais va bien au-delà de la communication linguistique. C'est une clé qui ouvre les portes vers une compréhension approfondie de la société, assurant une participation active que ce soit au niveau professionnel ou citoyen.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lesquel-les le néerlandais fait partie de sa combinaison de langues.

✘ Etudiant-es du niveau B1

Ces cours s'adressent aux étudiant-es non natifs/natives dans la langue de l'option et/ou qui ont suivi un enseignement secondaire "traditionnel" en néerlandais (pas d'enseignement en immersion ou en néerlandais).

10 crédits à choisir par bloc annuel:

✘ LNED1133	Grammatica en uitspraak van het Nederlands	Hilde Bosmans Philippe Hilgsmann	10 [q1+q2] [45h +30h] [5 Crédits]
✘ LNED1135	Cultuur & maatschappij : transhistorische benaderingen	Elies Smeyers	10 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✘ LNED1136	Nederlandse taal en maatschappij	Hilde Bosmans Katrien De Rycke Pauline Degrave	10 [q1+q2] [30h +90h] [5 Crédits]

✂ Etudiant-es à partir du niveau B2

⌘ Option en Environnement et culture

Nos sociétés traversent aujourd'hui une crise écologique et sociale sans précédent. Cette option se propose de donner des outils de compréhension de la problématique environnementale en mettant l'accent sur deux dimensions. D'une part, il s'agira de développer une analyse critique des discours et des pratiques mettant en jeu des paradigmes qui sont à la source des problèmes actuels ; cette analyse critique convoquera ce que l'on appelle traditionnellement les humanités (la philosophie, les arts, la littérature, l'histoire). D'autre part, il s'agira de mettre en avant le pouvoir de la création dans l'étude des expressions littéraires et artistiques. Celles-ci sont à même de pallier le déficit représentationnel qui affecte la perception des crises que nous traversons et d'ouvrir des alternatives.

○ LBIR2050	Enjeux du développement durable et de la transition	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen (coord.)	18 [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LELAL1284	Introduction aux humanités environnementales		18 [q2] [22.5h] [5 Crédits] △

● LCOMU1124

Enjeux contemporains de l'information et de la communication

Grégoire Lits

ROM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]



✂ LITA1120	Introduzione alle correnti artistiche e letterarie dalle origini a oggi	Laurent Béghin	🇫🇷 [q2] [15h +10h] [5 Crédits] 🌐
✂ LITA1301	Sociologia e storia dell'Italia contemporanea		🇫🇷 [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐

✂ Option en langue et culture allemandes

L'option en langue et culture allemandes offre les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2,

⌘ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en néerlandais ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits par bloc annuel :

○ LINED1233	Lexicale creativiteit in het Nederlands: woordvorming, neologismen en leenwoorden	Kristel Van Goethem	SI [q2] [22.5h] [5 Crédits]
○ LINED1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied: een kunsthistorisch perspectief		SI [q1] [22.5h] [5 Crédits] △

⌘ Option en langue et culture anglaises

L'option en langue et culture anglaises s'adresse aux étudiant-es qui souhaitent approfondir leur connaissance de la langue anglaise et plonger dans la diversité culturelle du monde anglophone, en Europe et dans le monde.

Cette option n'est pas accessible aux étudiant-es pour lequel-les l'anglais fait partie de sa combinaison de langues.

⌘ Etudiant-es du niveau B1

Ces cours s'adressent aux étudiant-es non natifs/natives dans la langue de l'option et/ou qui ont suivi un enseignement secondaire "traditionnel" en anglais (pas d'enseignement en immersion ou en anglais).

10 crédits à choisir par bloc annuel:

⌘ LENG1124	Reading English literature	Véronique Bragard Ben De Bruyn	SI [q2] [22.5h +10h] [5 Crédits]
------------	----------------------------	-----------------------------------	---

☒ LCCR1215	Campus cinéma		[q2] [30h] [5 Crédits]
☒ LCCR1216	Campus théâtre		

⌘ Option en études européennes

ROM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :

•

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale, l'étudiant-e est confronté-e à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, exercices pratiques, travaux de groupes et individuels, ateliers d'écriture, ... mais aussi excursions et voyages culturels, ainsi que projets d'échange et de collaborations avec des universités partenaires en Belgique et à l'étranger.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Evaluations orales ou écrites lors des examens, évaluation continue, travaux de groupe ou travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiant-es du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités avec qui la Faculté de philosophie arts et lettre a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP (Swiss-European Mobility Program), ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME (Fonds d'aide à la Mobilité ans l'Enseignement Supérieur) /Mercator ou
- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La liste des destinations conseillées est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures modernes peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

[Contacts](#)

[Informations pratiques](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)
- [Master \[120\] en arts du spectacle](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

GESTION ET CONTACTS
